



## PARCOURS CREATEUR \_ CRÉER SON ENTREPRISE (HORS MICRO) (FOAD)

Le parcours créateur est conçu pour vous permettre de disposer des meilleures connaissances liées à l'entrepreneuriat et pour développer vos compétences de chef d'entreprise.

Il s'agit d'une offre modulaire que vous pouvez suivre en full digital sur la plateforme e-artisanat tout en bénéficiant d'entretiens individuels à distance.

Plateforme [e-formation-artisanat](https://e-formation-artisanat.fr)

### Public concerné :

- Porteur (se) de projet de création ou reprise d'entreprise

### Prérequis :

- Disposer d'un outil informatique avec une connexion internet, carte son et carte vidéo

### Modalités :

- Formation en ligne - Individuelle

### Dates :

- A la convenance de l'apprenant

### Durée :

- 14 heures de formation à réaliser en ligne dans un délai de 30 jours

### Tarif :

- 210€
  - Prise en charge à définir selon statut
  - Financement possible par CPF
- [Créer son compte CPF](#)

### Objectif général

- Choisir sa forme juridique et ses options fiscales et sociales et étudier la faisabilité économique de son projet

### Objectifs pédagogiques

- Choisir le bon statut et appréhender les incidences fiscales, sociales et financières de son choix.
- Comprendre les mécanismes financiers de base et connaître les points clés d'une étude de faisabilité d'un projet d'installation.
- Vérifier la viabilité économique et financière de son entreprise
- Appréhender les obligations fiscales et sociales de son entreprise
- Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

### Programme

- Choisir un statut - présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux et les critères de choix (activité, association protection du patrimoine, statut social, régime fiscal, obligations administratives, et comptables...)
- Appréhender les mécanismes financiers de base
- Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges
- Connaître les principales obligations sociales et fiscales de son entreprise
- Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

### Formateur

- Les entretiens individuels seront réalisés par les conseillers de la CMA-CVL de votre territoire, spécialistes de l'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Une approche très concrète et des quiz en fin de module pour vérifier l'acquisition des connaissances.

## Documents remis

- Une bibliothèque de documents et une bibliothèque sont à disposition de l'apprenant dans chaque module.

## Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

## Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

## Évaluation des acquis de la formation

- Un questionnaire à choix multiples (QCM) : Il couvre l'intégralité des compétences visées. Chaque QCM est composé de 15 questions, avec chacune 3 possibilités de réponse. Chaque question peut avoir jusqu'à 2 réponses exactes.
- Étude de cas écrite : À partir d'un cas pratique comprenant des données chiffrées d'une entreprise en création, le candidat effectue des calculs qui lui permettent d'arbitrer sur les options à retenir pour optimiser l'activité (fiscale, viabilité etc. ).

## Suivi post formation

- Un suivi individualisé peut être mis en place pour répondre à toutes questions complémentaires en lien avec le montage du projet avec un conseiller d'entreprise.

## Bilan pédagogique du stage

- Un rapport de note est établi par la plateforme et transmis à la référente de parcours et au conseiller d'entreprise.

### Renseignements et inscription :

#### Vos contacts formation :

Sites 18-36-37 : Annick ROUSSILLIAT – 02 54 08 80 03 – [aroussilliat@cma-cvl.fr](mailto:aroussilliat@cma-cvl.fr)

Sites 28-41-45 : Léa DUBIEL – 02 38 62 18 54 – [ldubiel@cma-cvl.fr](mailto:ldubiel@cma-cvl.fr)

#### Handicap :

**Référent handicap du site de formation :** Elodie BEUGNON – 02 47 25 24 93 – [ebeugnon@cma-cvl.fr](mailto:ebeugnon@cma-cvl.fr) ou Murielle BABOUIN – 02 36 25 31 05 – [mbabouin@cma-cvl.fr](mailto:mbabouin@cma-cvl.fr)

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

#### Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.